

L'AUTORÉGULATION ?

- L'autorégulation est une notion issue de la psychologie de l'apprentissage et développée plus récemment dans le contexte de recherches en neurosciences.
- Un modèle éducatif novateur et inclusif qui permet de développer des compétences cognitives, émotionnelles et sociales nécessaires à la réussite des apprentissages scolaires.
- Une démarche qui repose sur la stimulation positive, les progrès des élèves pour les accompagner progressivement vers une plus grande autonomie.

LE DAR ?

- Le Dispositif d'AutoRégulation est implanté dans l'école élémentaire Jacques Prévert au Poinçonnet.
- Il constitue une école au sein de laquelle on met en place une coopération entre la communauté éducative et une équipe médico-sociale à temps plein
- Il permet d'inscrire l'approche de l'autorégulation dans tous les temps de l'école, auprès de tous les élèves.

NOUS CONTACTER

📍 École Élémentaire Jacques Prévert
6 allée Rollinat
36330 Le Poinçonnet

☎ 06 79 70 41 84

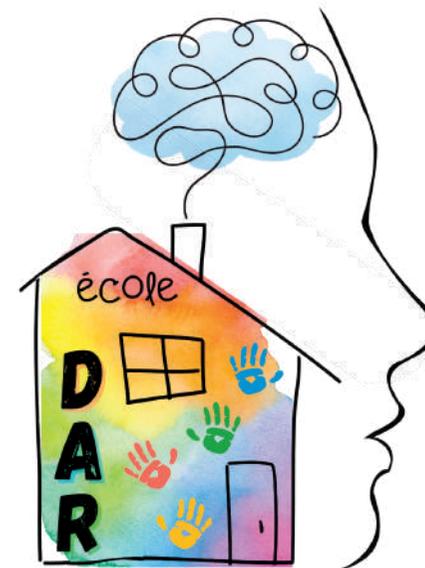
✉ dispositif.dar36@adpep36.fr



NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Indre



Dispositif d'AutoRégulation

École élémentaire Jacques Prévert
Le Poinçonnet



POUR QUI ?



- 7 à 10 élèves avec **TSA**
- **6 à 12 ans**
- **Orientés par la MDPH**
- Scolarisation à **temps plein**
- **Inscription** par la famille **en mairie**
- Accès à la cantine + activités périscolaires

AVEC QUI ?

Une équipe formée à l'autorégulation :



- Les enseignants des classes
- L'enseignant du dispositif
- Une éducatrice spécialisée coordinatrice
- Des éducateurs spécialisés
- Une neuropsychologue
- Des prestataires libéraux (ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste...) pour des interventions ponctuelles au sein de l'école.

COMMENT ?

- Chaque enfant est scolarisé en autonomie dans une classe ordinaire correspondant à sa classe d'âge.
- Une évaluation conjointe des besoins éducatifs et pédagogiques des enfants est effectuée.

Selon les besoins, l'équipe du DAR intervient :

- En classe, sur des moments d'observation, de régulation et de sensibilisation.
- En salle d'autorégulation autour d'ateliers divers et de temps d'enseignement complémentaire.
- Dans tout l'environnement scolaire de l'élève (récréation, cantine, garderie...)
- En collaboration avec les familles par le biais de rencontres régulières.
- Selon les besoins et ponctuellement, des interventions ont lieu dans tous les lieux de vie de l'enfant (domicile, centre de loisirs, club de sport...)
- Sur des temps de formation, d'information et d'échange pour répondre aux besoins de tous les professionnels de l'école lié à l'accompagnement des élèves.

POURQUOI ?

- Soutenir la scolarisation des élèves TSA en milieu ordinaire.
- Permettre aux élèves de développer des compétences d'autorégulation.
- Apprendre à maîtriser les émotions dans différents domaines de la vie.
- Travailler les fonctions exécutives (anticipation, mémoire de travail, flexibilité cognitive, contrôle d'inhibition) et les habiletés sociales.
- Développer l'autonomie et l'inclusion sociale des élèves.
- Lever les freins à l'apprentissage.
- Favoriser la généralisation des acquis dans tous les lieux de vie de l'enfant.
- Soutenir la famille dans l'éducation de l'enfant avec TSA.

Dans le respect
des recommandations
de la HAS